



Sarl en cogérance un des gérant a signer avec une franchise

Par **christophe**, le **21/05/2012** à **23:32**

Bonjour, nous avons créé une sarl à 3, un des gérant a signer avec une franchise et sans que aucun autre gérant signe le contrat de franchise, si le gérant qui a signer avec la franchise se retire de la SARL que se passe t'il au niveau de la franchise ??? n'importe que j'ai était clair sinon je me tiens à votre disposition pour de plus amples questions

Par **edith1034**, le **22/05/2012** à **09:02**

Tout dépend s'il a signé pour la franchise ou non ! s'il a signé pour la sarl la franchise reste à la sarl pour tout savoir sur la sarl <http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>